

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers du livre : documentation et bibliothèques

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du public et renseignement sur l'utilisation de supports et d'outils documentaires - Identification et recherche d'informations documentaires, sélection et mise à disposition ; traitement et la valorisation des données, des documents et de la connaissance. - Classification et actualisation des documents - Analyse documentaire - Réalisation de protection et d'identification des documents et contrôle de l'état de conservation - Exploitation d'un système intégré de gestion documentaire - Élaboration et diffusion de documents, produits documentaires - Constitution de fonds documentaires multimédias - Valorisation de fonds documentaires - Gestion des ressources humaines et planification de l'activité - Animation d'expositions, rencontres, événements culturels (littéraires, artistiques, scientifiques...) - Aménagement des espaces documentaires. 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

	<p><i>Compétences spécifiques de la mention</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public aux enjeux favorisant un développement durable et responsable (expo, affichage, ateliers sur un usage responsable du numérique) - Orienter, conseiller et accompagner le public dans ses usages des outils informatiques et du web - Accueillir spécifiquement les usagers et accompagner leurs pratiques en mettant en place une stratégie plurielle d'inclusion, des dispositifs de médiation, notamment dans le domaine de la culture et du patrimoine afin de faciliter l'acquisition des savoirs. - Anticiper les situations d'accueil difficiles et savoir intervenir, connaître et mettre en œuvre les règles de sécurité propres à un Établissement recevant du public. - Expliquer et faire appliquer le règlement de la bibliothèque ou du centre de documentation. - éditorialiser les collections physiques et numériques pour les rendre visibles et attractives- - Mettre en valeur les ressources documentaires dans les espaces de la bibliothèque de manière continue ou ponctuelle. - Créer des contenus de médiation multimédias et les diffuser en ligne. - Adapter les modalités de médiation et de valorisation à la dématérialisation des collections en particulier pour les secteurs audiovisuel et multimédia. - Coordonner et mettre en œuvre de contrôles qualité et conformité en assurant la qualité et la cohérence des bases de données documentaires et bibliographiques - Utiliser les applications informatiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions, dont les différents modules des logiciels de gestion de bibliothèque ainsi que les applications et outils de gestion des interfaces d'accès aux ressources numériques pour gérer un fonds, son référencement et l'accessibilité à des ressources de différente nature. - Appliquer les normes et formats de catalogue, les processus de récupération de notices, les règles d'indexation et de cotation et les évolutions dans ce domaine. - Formaliser les orientations de la politique documentaire dans un document stratégique - Utiliser les méthodes de classement et d'archivage, les techniques d'inventaire et de conservation de documents pour constituer un fonds documentaire spécialisé : rechercher, identifier, sélectionner, acquérir puis développer et conserver ce fond. 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Définir, proposer et organiser un plan de traitement des ressources documentaires dans le cadre de réseaux documentaires que l'on gère et coordonne. - Appliquer les règles de l'achat public, de la propriété intellectuelle, des conditions d'utilisation des ressources acquises, désherbage et savoir les appliquer. - Assurer le traitement matériel des collections de l'entrée à la mise en rayon - Utiliser les méthodes et techniques de lecture publique - Piloter les missions de service public liées au livre - Gérer les locaux et les équipements - Intégrer les missions des bibliothèques et les principes de service public qui les fondent. - Comprendre les principes de l'action publique, l'organisation de l'administration, le fonctionnement de la collectivité, les circuits de décisions et y agir en conséquence. - Favoriser l'ancrage territorial de la bibliothèque. - Représenter la bibliothèque et parler au nom de l'institution - Appliquer le cadre budgétaire des collectivités. - Élaborer et analyser un budget puis le suivre -- Appliquer les normes rédactionnelles, les techniques de communication et d'animation de groupe - Appliquer le cadre de gestion, notamment juridique, du personnel - Coordonner, mobiliser et évaluer des équipes incluant la production de données d'activité, la conception, la mise en place et l'interprétation des outils d'évaluation qualitatifs - Collaborer à des événements culturels et à la valorisation des fonds documentaires - Contribuer à une communication multicanale - Veiller à l'accessibilité des informations en tenant compte en particulier des personnes en situation de handicap visuel, auditif ou cognitif. - Élaborer des contenus et supports de communication en s'appuyant sur les notions, outils et techniques de communication. - Donner visibilité et lisibilité aux éléments de communication dans les espaces de la bibliothèque et en ligne - Identifier et connaître les acteurs institutionnels, associatifs, privés et les réseaux professionnels. - Développer des relations de confiance avec les partenaires 	
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none">- Ancrer la bibliothèque dans l'écosystème territorial du livre et de l'écrit.- Élaborer de manière partagée une programmation culturelle avec les élus, les autres institutions culturelles et les usagers.- Organiser les événements. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement</i></p>	
--	---	--